

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS60

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« L. 2391-2 et »

les mots :

« L. 2391-1 ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel et de correction d'une erreur de référence